



**Corporation  
de développement économique  
communautaire de Sherbrooke**

La place de l'innovation sociale dans le plan de Vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social du territoire sherbrookois.

Mémoire déposé par la

Corporation de développement économique communautaire de  
Sherbrooke (CDEC)

aux membres de la Commission de la Ville de Sherbrooke

Mai 2011

La Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke (CDEC) travaille à revitaliser et à enrichir les collectivités dans une approche « d’empowerment » et de développement durable. En misant sur la concertation et la mobilisation des forces du milieu, la CDEC contribue à l’amélioration des conditions de vie des personnes en supportant des projets structurants et novateurs qui intègrent les dimensions économique et sociale.

À titre d’organisateur-clé du Sommet 2007 de Sherbrooke, la CDEC croit déceler depuis, chez un segment significatif de la population à l’affût des multiples défis à relever au sein de la communauté, un intérêt certain à se mobiliser de concert avec les forces vives du milieu, en vue de déployer des pratiques sociales innovantes de nature à contribuer à l’actualisation du potentiel que recèle la Région de Sherbrooke conviée à se distinguer parmi les meilleures.

À cet égard, le rassemblement d’acteurs-clés du Grand Sherbrooke avait vraisemblablement vu juste lors du Sommet 2007 en adoptant l’énoncé suivant :

**Vision d’avenir de Sherbrooke au plan socio-économique :**

En 2012, Sherbrooke sera reconnue à l’échelle québécoise, canadienne et internationale comme un pôle majeur d’innovation, tant sur le plan social qu’économique, et ce, dans un milieu de vie de qualité exceptionnelle.

Le Projet d’énoncé de vision stratégique du schéma d’aménagement pour la Ville de Sherbrooke, déposé en avril 2011, fait aussi appel à toutes les forces de la municipalité, à ses atouts, à ses attraits, et démontre de toute évidence l’intérêt et la volonté de la gouvernance de placer le citoyen au cœur de cette vision de développement durable.

**L’innovation sociale, un atout**

Si les économistes prennent appui depuis des années sur l’innovation à titre de levier pour une productivité accrue source de compétitivité, il importe de souligner que les grandes villes de pays parmi les plus progressistes se sont maintenant dotées de cellules d’expertises terrain en innovation sociale souvent en relation avec des groupes de chercheurs universitaires. Même si l’innovation en industrie est valorisée à l’échelle internationale depuis quelques décennies, il n’est pas faux d’affirmer de façon réaliste qu’au sein du monde des entreprises l’innovation s’est imposée par la force des choses avant même l’existence du mot proprement dit.

Quant à l'innovation sociale, les conditions de vie humaine au sein de collectivités de toute taille à l'enseigne de la survie ou plutôt aisées, ont donné lieu à coup sûr à des pratiques innovantes avant même l'appellation innovation sociale. Les valeurs vécues dans les collectivités de base ont contribué de fait à engendrer la dimension sociale de l'innovation pour des motifs vraisemblablement apparentés à l'innovation au sein des entreprises les plus variées.

La proposition de mise en œuvre de la vision stratégique par les élus de la Ville pour réaliser le développement du territoire met en valeur la participation citoyenne et la vie communautaire. La CDEC y souscrit tout à fait et s'en réjouit. Dans le cadre des huit volets d'action et responsabilité reconnus par la Ville, la CDEC compte s'investir activement dans cette démarche globale en y inscrivant une approche en harmonie avec les valeurs sous-jacentes à la vision stratégique énoncée.

En référence aux enjeux de chacun des volets identifiés de même qu'aux orientations des stratégies, nous visons à présenter sommairement la démarche d'**Innovation sociale**, une approche performante permettant l'atteinte de résultats avec un maximum de cohérence relativement aux *valeurs de transparence, d'information, de participation et d'écoute reflétées dans l'Énoncé de vision stratégique*.

**L'Innovation sociale** se distingue par quatre aspects;

Émerge d'un désir de sortir des pratiques courantes; ce qui ne signifie pas obligatoirement de tout réinventer, il peut s'agir de la modification d'une pratique existante, l'application d'une connaissance provenant d'un autre milieu à même des schèmes de penser et d'agir autrement. (*Adaptation aux changements, aux enjeux mentionnés dans l'énoncé de vision*)

Fait appel à la mobilisation d'une diversité de connaissances et de compétences; dans le but de multiplier les angles de vues d'une problématique, élargir le cadre de réflexion, construire de nouvelles connaissances. (*Gouvernance, citoyens, employés de la ville, experts = le capital social*)

Implique une rétroaction; suppose une collaboration entre des preneurs potentiels durant l'expérimentation. Les preneurs (les utilisateurs et bénéficiaires) sont les acteurs à part entière de la mise en œuvre d'une nouvelle pratique, de son élaboration à son évaluation. (*Participation citoyenne et des employés*)

Exige une appropriation; signifie ici que la nouveauté créée suscite un intérêt, une volonté d'utilisation de la part des preneurs (*utilisateurs, bénéficiaires, citoyens, employés, gouvernance*).

Vous constatez que l'élément premier de cette démarche est le **Capital Social**. Et Sherbrooke a l'avantage d'avoir un **capital social** très riche notamment par la présence des maisons d'enseignement, des institutions de santé et de recherche, par la mixité des cultures, par son grand bassin de diplômés et par son expérience en concertation des forces en présence.

Sans élaborer davantage les paramètres de l'Innovation sociale et son processus de réalisation, la CDEC vise à ce stade-ci à attirer votre attention sur le potentiel de l'innovation sociale et à vous rendre **accros** aux résultats et impacts de cette démarche.

### **Des illustrations concrètes**

Le Région de Sherbrooke vit déjà plusieurs pratiques socialement innovantes. Par exemple, la lutte au décrochage scolaire, le système de transport en commun, le domaine des sports notamment. Un bilan significatif des pratiques socialement innovantes en santé et au plan social ainsi que communautaire tout comme en entreprise et en emploi révélera à coup sûr plusieurs initiatives témoignant de la vitalité de Sherbrooke et de sa région en la matière.

Tout comme pour le développement de l'entrepreneuriat il importe de promouvoir, valoriser, instrumenter et supporter activement à la fois l'innovation technologique et sociale en vue de l'obtention de performances suffisamment nombreuses et de qualité telle que se créeront une mouvance porteuse d'avenir et une spirale d'initiatives appelées à se reproduire et à s'étendre au-delà de la région.

### **Des énoncés en harmonie avec l'approche de l'innovation sociale**

Le projet pour une vision stratégique du schéma d'aménagement pour la Ville de Sherbrooke comporte plusieurs éléments qui se traduisent dans des pratiques d'innovation sociale. Nous en retenons trois en particulier.

### Énoncé : Favoriser la participation citoyenne et la vie communautaire p.14

*La consultation et la concertation se veulent ainsi une pratique courante dans la ville. (Énoncé p 14)* Nous affirmons que la pratique de l'Innovation sociale va plus loin que la simple consultation. Elle amène les acteurs à s'investir dans la définition de la solution. Le fruit d'un travail collaboratif entre plusieurs acteurs (savoir expérientiel, savoir scientifique et technique) tenant compte du contexte culturel particulier, donne une réponse plus acceptable à son application par toutes les parties.

### Énoncé : Consolider la base économique et développer l'économie du savoirp.11

*L'orientation; le développement d'une culture d'entrepreneuriat pour assurer la relève et créer de nouvelles entreprises (Énoncé p.12).* Force est d'admettre que nous sommes tous à la recherche d'approches nouvelles pour faire progresser les choses. Encore ici, le **capital social** de Sherbrooke est l'atout dont dispose le milieu pour réussir. Le capital social est un déterminant de l'innovation et, à son tour, l'innovation a un effet majeur sur le développement économique d'un territoire.<sup>1</sup> Sherbrooke Innopole, les CEGEP et les universités, Défi Innovation et la **CDEC** sont les partenaires de soutien à cette démarche de co-création qu'est l'**Innovation sociale**. La **CDEC** a aussi un rôle d'accompagnateur, permettant aux promoteurs de pratiques d'**innovation sociale** de mener à terme leurs initiatives.

Ailleurs dans le monde et au Canada, l'**Innovation sociale** a permis de développer une expertise en innovation ouverte recherchée par les institutions et les entreprises pour accélérer l'innovation technologique et son développement économique.

### Énoncé : Faire de Sherbrooke une destination touristique urbaine p13

*Le développement de l'offre culturelle (Énoncé p.13)* L'étude statistique menée en 2011 par le Ministère québécois de la culture, des communications et de la condition féminine affirme que « Les indicateurs relatifs à l'économie, à l'employabilité et à la scolarité demeurent des vecteurs importants dans la fréquentation et la consommation des arts. L'Estrie présente une situation comparable aux régions intermédiaires quant à ces déterminants. Par rapport à

---

<sup>1</sup> Affirmations tirées de *Social Capital, Innovation and Growth*, United nations University, Netherlands, nov 2006

l'ensemble du Québec, l'Estrie se trouve plus souvent qu'autrement avec des valeurs légèrement sous les moyennes québécoises »<sup>2</sup>.

Les vecteurs déterminant la fréquentation et la consommation des arts ne semblent pas favorables à Sherbrooke. Développer l'offre dans l'optique d'avoir recours au tourisme pour soutenir la vitalité semble une voie judicieuse. On y mentionne aussi que les étudiants en arts à Sherbrooke obtiennent de meilleurs résultats que la moyenne québécoise. On peut donc en déduire que nos institutions y sont pour quelque chose. Réunissant les artistes bien formés, les institutions performantes, une offre déjà bien déployée, une direction ministérielle sur place, nous disposons du **capital social** requis pour démarrer un processus d'**innovation sociale**.

Nous pourrions ainsi poursuivre en plaçant en exergue plusieurs orientations mises de l'avant dans l'Énoncé de vision stratégique de la Ville de Sherbrooke, et démontrer la pertinence d'aborder son développement en recourant à l'innovation sociale et à ses multiples facettes.

### **Notre proposition**

Nous proposons que le concept d'innovation sociale soit introduit de façon transversale dans L'énoncé de vision stratégique de la Ville de Sherbrooke et qu'il constitue un des fondements sur lesquels se construiront les différentes stratégies pour son meilleur développement.

Pour sa part, la CDEC sera présente pour contribuer à l'élaboration collective d'une approche gagnante de travail en partenariat favorable à au développement d'une culture de **Innovation sociale à Sherbrooke et sa région**.

---

<sup>2</sup> Portrait statistique de l'Estrie, MCCCCF, 2011, constat no3, p.83